



Vallières-les-Grandes  
le 23 juin 2011

Fédération Nationale pour l'École Rurale  
Secrétariat : 14, route de Pontlevoy  
41400 VALLIERES LES GRANDES  
02.54.20.91.35 - [fed.nat.ec.rur@marelle.org](mailto:fed.nat.ec.rur@marelle.org)

FNER : <http://ecole-rurale.marelle.org>

à

Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
1 avenue de la Butte - CS 94317  
41043 BLOIS Cedex

Madame l'Inspectrice d'Académie

La FNER (Fédération Nationale pour l'École Rurale) s'adresse à vous de façon solennelle à propos de M. Philippe Wain, chargé d'école à Bauzy dans votre département, qui vient d'apprendre qu'il devait quitter ce poste pour la prochaine rentrée.

Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs aspects de fond, quels que soient par ailleurs les problèmes de procédure qui mériteraient d'être soulevés.

En premier lieu, très attachés à une école de qualité en milieu rural, nous ne comprenons pas qu'on puisse ainsi ôter de sa classe un enseignant qui s'investit dans son travail sans compter ses heures, qui a apaisé bon nombre des conflits présents dans cette école à son arrivée il y a quelques années, et qui envisage avec plaisir de passer de 4 cours (cette année) à 5 (l'an prochain) !

Il n'apparaît pas non plus que les élèves de Bauzy soient particulièrement pénalisés arrivés au collège, si l'on rapporte leurs résultats au niveau socioprofessionnel des familles, pour autant que des statistiques fiables puissent être établies sur des effectifs aussi faibles...

Alors certes, M. Philippe Wain refuse de renseigner "Base-élèves" !

Autrement dit, le remplissage d'un fichier passerait avant les missions essentielles d'enseignement et d'éducation ?

Cela est consternant, à plus d'un titre.

D'abord au niveau de la valeur du métier d'enseignant : il vaudrait mieux être médiocre, voire mauvais, mais remplir correctement Base-élèves (il existe bien quelques enseignants dans ce cas, et eux ne sont pas déplacés) que le contraire ?

.../...

Ensuite au niveau de la marge de liberté de conscience des individus, qui n'auraient pas droit à une "objection de conscience" sur un sujet aussi important que le fichage généralisé des enfants et la sortie de l'école des données personnelles des familles ? Ce qui transforme de fait les directeurs et chargés d'école en agents de renseignements, mission tout à fait nouvelle et suffisamment grave pour susciter l'opposition non pas de deux ou trois paranoïaques mais de milliers de parents, enseignants, élus et citoyens à travers la France, et de très profondes réticences de l'ONU... Quel paradoxe, au moment où l'on remet la morale à l'honneur pour les élèves, de refuser à M. Philippe Wain une conduite inspirée par de seuls motifs éthiques !

Nous ajouterons - sans parler des mensonges sur l'inviolabilité de Base-élèves, sur son absence de connexion avec d'autres fichiers, et sur l'aide qu'elle devait apporter aux directeurs, etc. - que cette application est un outil de défiance souvent très mal perçu en milieu rural où nous prônons au contraire la confiance entre enseignants, parents et municipalités.

Pour revenir au cas précis de Bauzy, la FNER estime qu'il est porté tort à cette école - qu'on a déjà voulu fermer à plusieurs reprises -, à ses élèves, à ses familles et à la commune elle-même, car, sans préjuger de l'avenir, nous nous posons des questions sur l'enseignant qui y serait nommé : sans doute remplirait-il mieux "Base-élèves", mais serait-il aussi compétent que M. Philippe Wain pour enseigner dans une classe à 5 cours, quand on sait que la formation aux classes de ce type, pourtant porteuses de réussite scolaire, est hélas à peu près inexistante actuellement ?

Aussi, nous permettons-nous de vous demander, Madame l'Inspectrice d'Académie, de bien vouloir faire ce qui est en votre pouvoir pour que M. Philippe Wain soit réintégré sur son poste. Nous ne manquerons pas de suivre avec attention l'évolution de la situation.

Veillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de notre profond attachement aux valeurs de l'école publique.

Pour la FNER, le secrétaire, Michel BARON

